Communiqué, le 9 septembre 2014

L'AFD et le CIRAD lancent *Challenge Climat,* un concours international sur l'innovation agricole et forestière face au dérèglement climatique

Appel à projets lancé au Forum mondial Convergences les 8, 9 et 10 septembre 2014

L'Agence Française de Développement (AFD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) lancent le premier concours international « *Challenge Climat Agriculture et Forêts* », encourageant l'innovation agricole et forestière face au dérèglement climatique.

Anne Paugam, Directrice générale de l'AFD et **Michel Eddi,** Président-Directeur général du CIRAD **présentent le 9 septembre 2014 ce concours lors de la 7e édition du Forum Mondial Convergences** qui réunit les acteurs publics, privés et solidaires mobilisés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Parce que le dérèglement climatique est un enjeu majeur pour l'agriculture et une menace pour la sécurité alimentaire mondiale, comme pour l'éradication de la pauvreté, **l'Agence Française de Développement et le Cirad lancent le concours « Challenge climat Agriculture et forêts ». L'AFD est particulièrement impliquée dans le soutien aux pays en voie de développement dans la lutte contre le dérèglement climatique. Pour le Cirad, la thématique du changement climatique est au cœur, depuis plus de 15 ans, des travaux de recherche menés avec ses partenaires du Sud pour permettre l'adaptation des agricultures de ces pays à cette contrainte majeure.**

Ce concours international vise à **encourager l'innovation, accélérer le transfert et la diffusion de technologies et savoir-faire, qui sont indispensables à l'émergence des réponses novatrices à imaginer pour l'avenir.** Il permettra de soutenir la créativité et le succès de projets exemplaires, portés par des candidats **d'Afrique, de Méditerranée, d'Asie, d'Amérique Latine et des départements et collectivités d'Outre-mer** : acteur individuel, organisation paysanne, institution financière, acteur du secteur économique et social, collectivités et territoires.

Quatre catégories de projets y sont mises en avant :

- *atténuation du dérèglement climatique en agriculture et élevage*
- *atténuation du dérèglement climatique dans le secteur de la forêt*
- *substitution et transformation de produits agricoles et sylvicoles*
- *adaptation au dérèglement climatique et gestion de la ressource eau*

Les projets devront être déposés jusqu'au 1er décembre 2014 sur le site Internet dédié au concours, www.challenge-climat.com, via l'interface de candidature en ligne.

L'innovation : une nouvelle approche de la mobilisation des acteurs

Les innovations techniques, méthodologiques ou opérationnelles créant de nouvelles dynamiques locales ainsi que les démarches d'économies inclusives seront valorisées. Elles permettent aux acteurs et exploitations agricoles familiales d'adapter leurs pratiques au dérèglement climatique, tout en assurant une progression de leurs niveau et qualité de vie.

150 dossiers pré-sélectionnés, 12 projets majeurs retenus, 4 lauréats récompensés

Une sélection de 150 projets déposés sera établie sur la base de leur impact de l'innovation sur le climat, leur faisabilité, viabilité, et possibilité de réplication, ainsi que leur utilité et cohérence globale. Un comité de sélection composé d'experts du secteur du développement retiendra 12 innovations majeures transmises au jury final.

« *Ce concours constitue une opportunité de mobiliser et de fédérer les énergies du Nord et du Sud autour des moyens innovants à mettre en œuvre pour soutenir le développement durable. L'agriculture et la forêt sont deux secteurs clés, porteurs d'innovations face au dérèglement climatique et de solutions face au défi majeur de la sécurité alimentaire mondiale. C'est pourquoi je suis très heureuse de lancer Challenge Climat en partenariat avec le Cirad* » déclare **Anne Paugam, Directrice Générale de l'Agence Française de Développement (AFD).**

« Ce concours est l'occasion de mettre en valeur les innovations issues des travaux de recherche sur l'agriculture dite « climato-intelligente » ou « climate-smart agriculture ». Ces nouvelles pratiques agricoles doivent permettre de répondre au triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation au changement climatique et de l'augmentation durable de la production en favorisant le développement de l'emploi en milieu rural. Elles sont notamment vitales pour l'avenir des agricultures familiales mais aussi pour penser et construire le monde de demain, selon les principes du développement durable. », précise **Michel Eddi, Président-Directeur général du CIRAD.**

Remise des prix par un jury de prestige au Salon International de l'Agriculture 2015

Les 12 porteurs de projets innovants seront invités en France à présenter leur projet lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à Paris à l'occasion du **Salon international de l'agriculture (21 février au 1er mars 2015)**.

Le jury final comprend des personnalités du domaine de l'innovation et de l'investissement social et économique parmi lesquelles :

- ***Brice Lalonde*** : Conseiller Spécial Global Compact Nations Unies, ex- sous-secrétaire général de l'ONU ; ancien secrétaire d'État puis ministre de l'Environnement de 1988 à 1992.

- ***Navi Radjou* :** consultant en innovation dans la Silicon Valley, père du concept du Jugaad et de l'innovation frugale.

- ***Ibrahima Coulibaly*** : Ambassadeur auprès de l'ONU de l'Année International de l'Agriculture Familiale, Vice-président ROPPA (*Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest*), Président CNOP (*Coordination nationale des organisations paysannes du Mali).*

- ***Jean-Christophe Debar*** : Directeur de la fondation FARM (*Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde*).

Pour **Brice Lalonde, Président du Jury** : *« L'humanité fait face à l'un de ses plus grands défis, comment assurer un développement pour tous, sans nuire à la planète. Dans ce défi, l'agriculture a toute sa part et il se pourrait bien que les solutions viennent des pays du Sud, dont la force créative n'est plus à démontrer. Je suis donc fier à travers ce challenge, de contribuer à faire émerger les solutions qui nous permettront de nourrir le monde tout en protégeant la nature, mère des récoltes futures. »*

À propos de l'Agence Française de Développement

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an. www.afd.fr

A propos du Cirad

Le Cirad est le centre de recherche français qui répond, en coopération avec les pays du Sud, aux enjeux locaux et globaux de l'agriculture et du développement.

Il produit et transmet, en partenariat avec ces pays, de nouvelles connaissances, pour accompagner par l'innovation technique et sociale le développement agricole et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux.

Le Cirad a construit un réseau mondial de dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat avec plus de 150 institutions étrangères, à partir duquel il mène des activités de coopération avec plus de 90 pays situés sur les trois continents (Afrique, Asie, Amérique Latine).

Il emploie 1 800 agents, dont 800 ingénieurs chercheurs. Son budget s'élève à 218 millions d'euros dont les deux tiers proviennent de l'Etat français. www.cirad.fr

Contacts presse :
AFD : Magali Mévellec 01 53 44 40 31 mevellecm@afd.fr
CIRAD : Anne Hébert anne.hebert@cirad.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL